



g.d.c.

Stage de langue corse à Corti
« La pièce maîtresse de l'édiſice »

CULTURE

Ils se suivent ... et se ressemblent

ON se plaît à affirmer, du côté des centralistes zélés, que les Corses ont abandonné spontanément leur langue pour le français. Cette analyse sommaire vise à ridiculiser le mouvement actuel de sauvegarde, de promotion et d'émancipation de la langue corse, en le présentant comme un doux rêve d'intellectuels en mal d'identité culturelle. Le procédé est malhonnête car il passe volontairement sous silence les conditions historiques et objectives de cet abandon partiel et provisoire du corse. En effet, les mutations économiques et sociales, l'entrée massive d'un appareil technologique moderne, les transferts de populations entre la Corse et la France ont favorisé la dégradation du corse et mis en place les conditions d'une suppression totale que l'on savait lointaine, mais que l'on pouvait croire sûre. Cependant, la cause essentielle de cette dégradation est la politique colonisatrice et centraliste de l'Etat français qui n'admet d'unité nationale que par l'écrasement des différences et le nivellement des cultures soumises. A ce sujet on peut reconnaître chez les fonctionnaires de l'Instruction publique, puis de l'Education, une seule politique parfaitement cohérente : la soumission, puis, à terme, la disparition de la lan-

gue corse au profit du seul français.

On pourrait objecter à ces observations que le français n'a pris que la place de l'italien, langue officielle avant la conquête française et demeurée longtemps après langue commerciale, intellectuelle et religieuse. Pourtant l'italien, à cause de ses ressemblances phonologiques avec le système linguistique du corse et du partage d'un fonds culturel de type méditerranéen, permettait l'existence de l'idiome qui apparaissait comme un de ses dialectes. Les oppositions du couple corse/français ne pouvaient se résoudre que dans la soumission de l'une des deux langues.

L'instruction, arme privilégiée de l'assimilation

On accuse d'ordinaire ceux qui font de telles analyses d'attribuer à une politique consciente de l'Etat le résultat de mesures empiriques, prises de loin en loin par des administrateurs généreux mais peut-être trop énergiques. On tentera de montrer ici que cette ligne politique était — et demeure — dans la logique centraliste en évoquant une figure honorable de l'instruction en Corse, M. Mourre, inspecteur de l'Académie

d'Aix et chargé des fonctions rectoriales en Corse. Sa mission, rappelée d'ordinaire en termes élogieux, représente le premier effort sérieux pour implanter dans l'île la langue française.

Le pays conquis, il fallait en assimiler définitivement le peuple. La pénétration d'une influence extérieure était très difficile. L'appareil administratif se révéla vite impuissant à enraciner, par sa seule force, le sentiment français. L'Ancien Régime avait toléré la spécificité corse dans une certaine mesure et imaginé des mesures adaptées au gouvernement de ce peuple ; les régimes postérieurs admirent de moins en moins la différence mais leur brutalité fut vaine. A la fin de l'Empire, malgré le triomphalisme des déclarations officielles, on se rendait bien compte que les Corses, pourtant citoyens français, étaient fort peu semblables à ceux qu'on appelait leurs "frères du continent" (1). Or, assimiler les Corses, c'était avant tout changer leurs mœurs. L'entreprise ne pouvait susciter d'oppositions violentes puisque depuis longtemps on prenait soin d'affirmer qu'elles étaient tout à fait barbares (2). L'assimilation politique passait donc par l'anéantissement des traits culturels propres aux Corses : c'est ce que l'on a appelé — et que certains